

Le syndicalisme chez Adoma: SUD demande une juste augmentation pour la maintenance, la CFDT demande à ce que les OMQ travaillent plus !

Et pour qui pensez-vous que la direction penche ?....

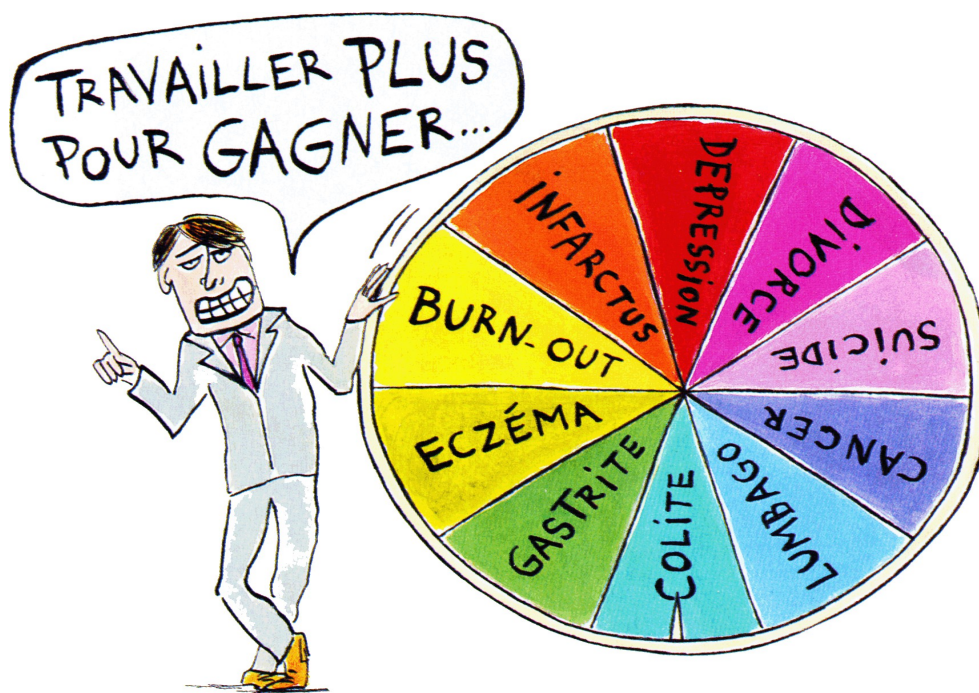
SUD, comme vous avez pu le voir sur notre site, avait interpellé la direction sur la situation de la maintenance. Et pour une fois (mais c'était effectivement louche...), la direction semblait tendre une oreille intéressée (cf réponse de M. Arbouet). Cela n'aura pas duré longtemps, puisque dès l'ouverture de la négociation, la direction annonce qu'elle n'a pas d'enveloppe pour les deux mesures, et choisi donc, comme la CFDT le demande, de financer le passage des OMQ aux 35h. On voit bien où est son intérêt: travailler plus, pour le même prix, toujours plus de tâches pour la maintenance... « Vous n'y arrivez pas, la charge de travail est trop importante ? Eh bien, passez aux 35h ! » Merci à la CFDT pour sa proposition, la maintenance aurait pu bénéficier d'une mesure de rémunération équitable, mais non, grâce à eux, la seule réponse de la direction à la surcharge de travail, c'est encore plus de travail...

Ce qui nous ramène aux conditions de travail et à la négociation en cours...négociation, vous avez dit ? Non, simulacre, encore une fois !

Qui dit conditions de travail, dit évaluation de la charge de travail, non ?

Eh bien la direction ne veut pas en entendre parler ! Hors de question de prévoir le remplacement des salariés absents, hors de question de prévoir des renforts ! Coupons plutôt les cheveux en quatre en discutant de la couleur des panneaux d'information pour les résidents ! **SUD demande à la direction de prendre de réels engagements en matière de conditions de travail: STOP à la surcharge de travail, au rajout toujours**

plus important de tâches, à la multiplication des dispositifs et à l'interchangeabilité des salariés ! Les salariés ne sont pas des pions que l'on déplace, sans aucune considération pour leur vie personnelle ni même pour la quantité de travail qu'on leur demande !



Et en parlant de polyvalence, nous revoilà sur notre dernière négociation, la classification des secrétaires...

La direction se félicite d'avance pour sa générosité: la révision de la classification des secrétaires devrait permettre à certaines d'entre elles de changer de tranches...mais elle devrait surtout permettre à la direction d'en faire encore des pions interchangeables, désormais les secrétaires asile pourront (voire devront) s'occuper aussi du traditionnel, les secrétaires des DT pourront remplacer leurs collègues sur un hébergement d'urgence...et elles auront la chance, encore une fois, de travailler plus pour le même salaire horaire grâce au passage à 35h !

Et pendant ce temps, en région...

En Rhône-Alpes, vague de répression syndicale! Après Marc, sanctionné pour avoir exercé son mandat, deux autres de nos élus et mandatés font l'objet actuellement de tentatives d'intimidation par le biais d'entretiens à sanction ! Pire, l'un d'eux, en arrêt maladie suite à un accident du travail, doit subir le contrôle du médecin diligenté par l'entreprise (bizarre comme l'entreprise trouve des lignes budgétaires pour certaines dépenses, parfois...), contrôle qui a abouti bien sûr à la confirmation et à la prolongation de l'arrêt de notre mandaté...Est-ce la manière pour l'entreprise de traiter les salariés qui ont eu le malheur d'être victimes d'accident du travail ? Il est vrai qu'un licenciement pour faute coûte moins cher qu'un licenciement suite à inaptitude à cause de l'entreprise...

SUD demande l'arrêt de ces répressions, vexations, suppressions de salaires !

Défense des Droits

(Droit au Logement, Droit Syndical, Droit à l'Information)

Le 27 juin à 18 h 30 a eu lieu une réunion, à l'initiative de Laurent Mauduit, journaliste à Mediapart, et réunissant militants associatifs, syndicaux et politiques attachés à la défense des Libertés publiques et au Droit au logement. SUD Logement Social y était bien sûr représenté. Etaient aussi présents Attac, la CGT, SNUP, le Parti de Gauche, la fondation Copernic, le SNJ et bien d'autres...

Filiale de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), la Société nationale immobilière (SNI), ainsi que son président, André Yché, ont décidé d'engager des **poursuites en diffamation contre Mediapart**. La SNI est le 1er bailleur de France et le 1er bailleur social du pays (plus d'un million de personnes logées)

Selon les informations recueillies par ce journal, Jean-Pierre Jouyet (ancien DG de la CDC, actuel Secrétaire général de l'Elysée et ancien Secrétaire d'État chargé des Affaires européennes de Nicolas Sarkozy) a donné son aval au déclenchement de cette procédure qui constitue une mise en cause du droit à l'information.

Voici les articles visés par cette plainte en diffamation et dont vous pouvez prendre connaissance:

- [Le logement social dans le piège des mondanités et de l'affairisme](#)
- [Vers une privatisation du n°1 du logement social](#)
- [Caisse des dépôts et SNI : le scandale Yché](#)
- [Jean-Pierre Jouyet pousse la Caisse des dépôts dans la crise](#)
- [Logement social : encore une embauche controversée à la CDC](#)
- [Logement social : sous le scandale de la SNI, celui de la Sagi](#)

Il suffit déjà de lire les titres de ces articles d'investigation, solidement étayés et largement commentés ou repris par d'autres médias, pour deviner qu'ils témoignent d'une situation très éloignée de ce que tout un chacun est en droit d'attendre de la Société nationale immobilière (SNI), filiale immobilière d'intérêt général de la Caisse des dépôts, institution financière publique placée sous le contrôle d'une commission de surveillance rendant compte au Parlement.

Suite à ce constat, ces différents acteurs ont décidé de se mobiliser ensemble, pour établir un plan d'actions pour faire réagir les responsables actuels. Cette réunion a permis d'avancer dans ce sens, et nous vous tiendrons bien évidemment au courant de l'évolution des choses...dont vous aurez probablement aussi des échos par la presse !

Pour nous contacter :

Sonia Pradine, déléguée syndicale centrale

tél : 06-64-76-98-01, sonia.pradine@adoma.fr